



Plan Local d'Urbanisme



Zonage – Commune

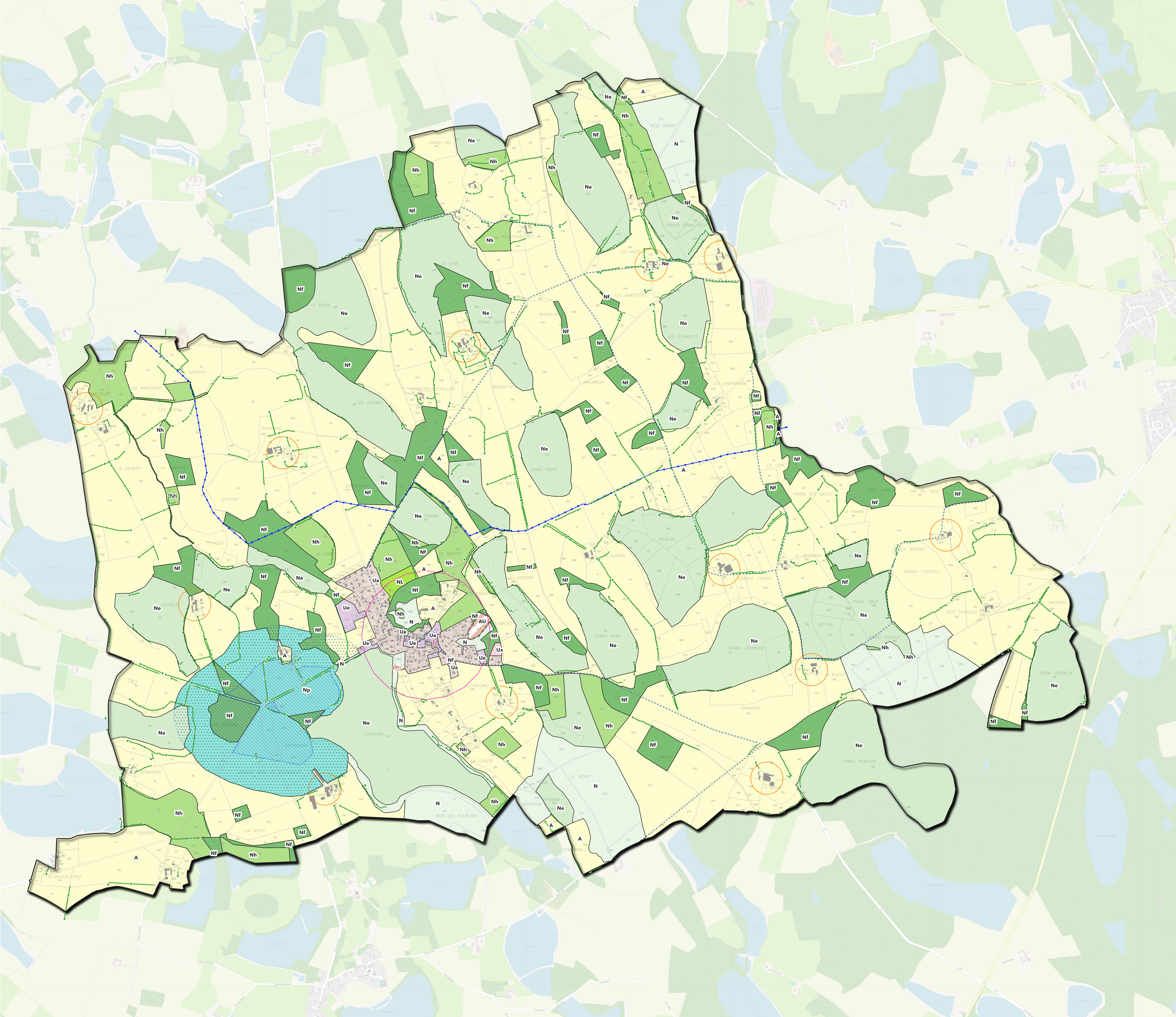
Pièce N°1a

Vu et certifié conforme pour être annexé à la délibération du Conseil municipal en date du 13/09/2023 approuvant le PLU de Versailles.
Le Maire de Versailles.

- Ua : Zone du centre historique
- Ue : Zone d'équipements publics
- Ue : Zone d'activités de la Gravière
- AU : Zone d'habitat Nord Est
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle
- Nf : Zone naturelle forestière
- NL : Zone naturelle de loisirs
- Ne : Zone des étangs
- Nh : Zone humide
- Np : Zone naturelle de captages

- Exploitation agricole
- Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Emplacement réservé
- Haies protégées
- Périmètre de protection des monuments historiques
- Canalisation de gaz
- Périmètre de protection immédiate des captages
- Périmètre de protection rapprochée des captages
- Périmètre de protection éloignée des captages
- Itinéraire de promenade et de randonnée
- Symbole des constructions ne figurant pas sur le cadastre

Tableau des emplacements réservés				
Numeros ER	désignation	Bénéficiaire	Numeros parcelles	Surfaces en m²
ER1	Réseau assainissement	Commune	364, 365	208
ER2	Création d'un espace public	Commune	866, 872	805





Plan Local d'Urbanisme



Zonage - Centre

Echelle : 1/2500



PIECE N°1b

Vu et certifié conforme pour être annexé à la délibération du Conseil municipal en date du 13/09/2023 approuvant le PLU de Versaillesux.
Le Maire de Versaillesux.

- Ua : Zone du centre historique
- Ue : Zone d'équipements publics
- Ue : Zone d'activités de la Gravière

AU : Zone d'habitat Nord Est

A : Zone agricole

- N : Zone naturelle
- Nf : Zone naturelle forestière
- NL : Zone naturelle de loisirs
- Ne : Zone des étangs
- Nh : Zone humide
- Np : Zone naturelle de captages

- Exploitation agricole
- Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Emplacement réservé
- Haies protégées
- Périmètre de protection des monuments historiques
- Canalisation de gaz
- Périmètre de protection immédiate des captages
- Périmètre de protection rapprochée des captages
- Périmètre de protection éloignée des captages
- Itinéraire de promenade et de randonnée

0 100 200 m

Tableau des emplacements réservés				
Numéros ER	désignation	Bénéficiaire	Numéros parcelles	Surfaces en m²
ER1	Réseau assainissement	Commune	364, 365	208
ER2	Création d'un espace public	Commune	866, 872	805